

depuis un certain nombre d'années, un ennuyeux problème qui s'est aggravé sensiblement au cours de la dernière guerre par suite de la pénurie de locaux à Ottawa. J'ai l'impression que les locaux alloués à ce secteur du service de l'État ne sont pas suffisants pour lui permettre de s'occuper de ses fonctions comme il le devrait. Il est vrai, également, que la situation n'a pas été tout à fait satisfaisante dans le cas de certains contribuables désireux de discuter de problèmes très confidentiels avec les fonctionnaires de cette Division. Ils ont dû consulter ces fonctionnaires à un pupitre situé dans une très grande pièce, où un grand nombre d'autres gens travaillaient. Cette situation est embarrassante autant pour les employés que pour celui qui a affaire aux fonctionnaires de la Division.

Avec le parachèvement du grand nombre d'immeubles en construction depuis quelques années, j'espère que le ministre sera en mesure de fournir les locaux qu'il jugera nécessaires et suffisants pour le travail que cette Division a à faire.

L'hon. M. Nowlan: J'apprécie l'intérêt que l'honorable député porte à cette question. Il l'a soulevée l'an dernier à l'occasion de mes crédits, et je suis parfaitement d'accord avec lui. La situation était insupportable en ce sens que les évaluateurs travaillaient tous dans la même pièce, et qu'un homme d'affaires qui venait discuter ses affaires avec un d'entre eux pouvait très facilement être entendu par un concurrent en même temps que par l'évaluateur. Cet état de choses a été amélioré jusqu'à un certain point, sans avoir été redressé complètement. Nous avons apporté une amélioration appréciable à cet égard, de sorte que les gens peuvent au moins se sentir libres de parler à nos fonctionnaires sans être entendus de tout chacun.

J'admets que nous n'avons pas encore atteint la perfection, et j'espère qu'en réclamant plus d'espace, l'honorable député n'aura pas formulé un vain souhait, car je partage exactement ses sentiments. J'espère bien qu'un jour les fonctionnaires de mon ministère, ainsi que d'autres qui, je le souhaite, seront mentionnés dans quelques instants à peine à propos d'une autre branche de notre famille, branche dont les besoins sont aussi grands que dans celle des douanes, pourront avoir des locaux pleinement satisfaisants.

M. McIlraith: Je dis au ministre qu'il est très persévérant. Ses collègues, l'actuel ministre des Travaux publics et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui détenait avant lui le portefeuille des Travaux publics, se sont efforcés depuis le changement de gouvernement d'achever des immeubles dont la

construction avait été commencée par le gouvernement précédent, et ils ne se sont pas fait remarquer pour leur aptitude à prendre l'initiative de la construction de nouveaux édifices. Je veux par là proposer au ministre des arguments qu'il pourra leur servir. Le présent gouvernement s'est simplement contenté d'achever des immeubles entrepris par l'ancien gouvernement, et n'a pris l'initiative d'aucun nouvel édifice.

J'espère que le ministre aura suffisamment d'influence et pourra exercer suffisamment de pression sur son collègue le ministre des Travaux publics pour que le ministère obtienne les locaux dont il a besoin car, malheureusement, l'imposition au Canada est très réelle et très sérieuse, et c'est une entreprise gigantesque. Le ministère n'a pas les installations qu'il lui faut pour fonctionner efficacement. J'espère que le ministre pourra vraiment convaincre ses collègues et obtenir les installations convenables.

Je voudrais aussi lui poser une question de nature purement régionale ayant trait à des locaux et à l'aménagement du nouvel immeuble à Prescott, par rapport à la construction du nouveau pont sur le Saint-Laurent. Où en est la construction de cet immeuble? Quand pourra-t-il être utilisé? Et que se passe-t-il exactement à cet égard?

L'hon. M. Nowlan: Le député a mentionné une question d'intérêt local déjà soulevée cet après-midi. Tout dépend, évidemment, de la construction du pont. Le député n'ignore pas que c'est à l'administration du pont qu'il incombe de fournir les locaux nécessaires aux services intéressés, et nous avons entamé des entretiens à cette fin. Il se trouve que, par coïncidence, des négociations ont eu lieu aujourd'hui sur une question semblable se rapportant au projet de pont international à Sault-Ste-Marie, en Ontario. Les entretiens se poursuivent avec l'administration du pont au sujet des plans, de façon à nous assurer d'avoir des locaux satisfaisants, le pont une fois achevé.

M. McIlraith: S'attend-on que les locaux soient disponibles lors de l'achèvement du pont?

L'hon. M. Nowlan: Parfaitement.
(Le crédit est adopté.)

Division de l'impôt—
262. Administration générale, \$3,414,200.

M. Godin: Le ministre a-t-il l'intention de faire une déclaration maintenant sur ce crédit-ci?

L'hon. M. Nowlan: Oui, monsieur le président, j'aimerais faire une brève déclaration sur la division de l'impôt du ministère